

portant nomination des adjoints aux Délégués  
du Gouvernement Chefs d'Administration Urbaine  
de Ouidah, Abomey et Parakou.

-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le Décret N°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du  
Gouvernement ;

VU le Décret N°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services ratta-  
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des  
membres du Gouvernement ;

VU la Loi N°64-17 du 11 Août 1964, sur l'organisation municipale ;

VU l'Ordonnance N°19/PR/MISDN-T du 31 Mars 1966, relative aux circo-  
scriptions urbaines ;

VU le Décret N°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des empl-  
ois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion  
du Gouvernement ;

VU les nécessités de service ;

SUR proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la  
Défense Nationale,

AMPLIATIONS

PR.....: 4  
MISDN.....: 2  
DAI.....: 4  
MFAE.....: 1  
DP.....: 4  
DGF.....: 5  
DI-PC-CF.....: 6  
Grande Chanc.: 1  
T.A.A.....: 2  
Intéressés...: 3  
S.G.G.....: 4  
C.S.....: 4  
J O R D.....: 1

      ) E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés :

- Adjoint au Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine  
Ouidah, Mr MENSAH Antoine, Agent de Bureau Principal.
- Adjoint au Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine  
d'Abomey, Mr SEGBO Antoine, Agent de Bureau Principal.
- Adjoint au Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine  
Parakou, Mr THOMAS Maurice, Adjoint Administratif.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de  
service des intéressés, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin

Fait à COTONOU, le 25 Juin 1966

Par le Président de la République,  
Le Ministre de l'Intérieur, de la  
Sécurité et de la Défense Nationale,

Pour le Président de la République absent,  
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de la Défense Nationale chargé de l'intér

Lt. Colonel Philippe AHO.

Lt. Colonel Philippe AHO.

Le Ministre des Finances et des  
Affaires Economiques,

Nicéphore SOGLO